



La formation
continue
à l'université

La force d'un réseau national

FORMATION
POUR LES ÉLUS



Conduire et accompagner le changement au sein de sa collectivité



Durée

1 jour - 7 heures



Calendrier

Nous consulter



Lieu

Dans les locaux de l'Université :
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux
possible



Public

Formation collective : 12 participants
maximum



Tarifs

560 € (possibilité de prise en charge
par le DIF Élus ou par la collectivité)
Groupe intra : 1750 €

Réformes institutionnelles, transitions écologiques et numériques, évolution des attentes citoyennes... Les collectivités font face à de nombreux changements, qu'il convient d'anticiper, de piloter et d'accompagner avec méthode. Pour les élus, conduire le changement ne se résume pas à impulser une décision : il s'agit aussi de mobiliser les équipes, de gérer les résistances et de sécuriser la mise en œuvre. Cette formation propose des outils concrets pour structurer une démarche de changement, en tenant compte des réalités humaines, organisationnelles et territoriales.

Objectifs

- Appréhender les enjeux du changement puis définir une stratégie d'accompagnement des transitions organisationnelles, réglementaires, etc. qui se posent à la collectivité
- Anticiper les points de blocage, travailler la communication du projet, accompagner les transitions collectivement et individuellement

Contenu de la formation

- Projet de changement au sein de la collectivité
- Cartographie des acteurs internes et externes concernés
- Définition d'une stratégie pour conduire efficacement le changement
- Travail sur la communication
- Plan d'actions

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques sur la conduite du changement et l'analyse systémique des organisations
- Décryptage et compréhension des enjeux du changement et de la stratégie à adopter
- Travaux en ateliers (ou pléniers selon la taille du groupe) pour travailler le plan d'actions spécifique à mettre en œuvre pour la collectivité

Validation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :
Stéphanie LOUVEAU
fcu-handicap@univ-artois.fr

Intervenante

Sandrine BOURDON

Consultante interne en management de la transformation.

Ingénieure territoriale titulaire, 20 ans d'expérience dans la Fonction publique, en RH et accompagnement du changement.

Financement

Droit individuel à la
formation des élus (DIFE)

OU

Budget formation
de la collectivité



Une procédure à suivre

1. Créer son identité numérique



2. Créer son compte élu



3. Contacter la FCU Artois



Nous vous invitons à
vous rapprocher de votre
collectivité

Pour plus d'informations, nous contacter.

Informations non contractuelles

FCU Artois
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS
Tél. 03 21 60 37 68
Mail : fcu-fare@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr

